

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE SAINT-JEAN Kerdaniel

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 octobre 2026

Date de convocation :

7 octobre 2026

Nombre de conseillers :

En exercice 15

Présents 13

Votants 14

Date d'affichage :

7 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi douze octobre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN-KERDANIEL, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Jean-Baptiste LE VERRE, Maire.

Présents : Jean-Baptiste LE VERRE, Aurélie MARZIN, Patrick BOURBLANC, Audrey PIERRES, Benoit DUCHEMIN, Yann FRABOULET, Laure AUREGAN, Pascal LEMARCHAND, Yoann MOTTAIS, Léa BENITEZ, Damien MACE, Magali LISCORNET, Claudie LE MEHAUTE.

Absents excusés : Marine OLLIVO (donne pouvoir à Yoann MOTTAIS), Sylvain FRELAUT

Secrétaire de séance : Léa BENITEZ

DCM2026/075 : AVENANT AU CONTRAT D'ASSURANCE STATUTAIRE DU PERSONNEL

Le contrat d'assurance du personnel arrive à échéance le 31/12/2026.

Nous avons sollicité le CIGAC, actuel assureur pour renouveler le contrat pour 1 an.

Le taux de cotisation CNRACL est de 7.28 % et celui de l'IRCANTEC est de 2.01% (Taux 2026 inchangés en 2027).

Le contrat ne sera dans l'immédiat renouvelé que d'un an, la collectivité étant soumise à l'obligation de la mise en concurrence de ses contrats d'assurance, elle s'est jointe à la mise en concurrence effectuée par le Centre de Gestion 22 qui propose un contrat groupe d'assurance statutaire quadriennal (2028-2031).

La décision définitive fera l'objet d'une nouvelle délibération, après communication des taux et conditions obtenus par le CDG22 ou dans le cadre d'une consultation d'assurance réalisée par la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés

- **RENOUVELLE** le contrat d'assurance statutaire auprès du CIGAC pour 1 an (01/01/2027 au 31/12/2027)

Pour extrait conforme.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Léa BENITEZ

Le Maire,
Jean-Baptiste LE VERRE